This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

55. b.
74.

53.6.74.

CORRESPONDANCE

ENTRE

UN VOYAGEUR ET UN MINISTRE

EN OCTOBRE, ET NOVEMBRE, 1792:

Avec des Remarques sur l'Origine et l'Objet final de la Guerre actuelle, et sur la Position Politique de l'Europe en Fevrier 1796.

Errata.			Corrige.
Page iii.	Holland	*lisez*	Hollande.
—— 4.	à se	——	à ses.
—— 12.	s'en suite	——	s'en suit.
—— 16.	doitê tre	——	doit être.
—— 18.	par lesquelles	——	lesquels.
—— 22.	publique	——	public.
—— 43.	pard'autres	——	par d'autres.

Le Voyageur, dont il est question dans cette Correspondance, se mit en route vers la fin de 1789. Son objet, comme il le représentoit alors à un Personnage de la plus haute considération, étoit *de faire attention aux événements extraordinaires qui s'annonçoient sur la scène de l'Europe; de s'approcher des premiers acteurs, et de communiquer au même Personnage ses opinions sur la chose publique.**

En suivant cet objet, il se trouvoit à Turin dans le mois d'Octobre 1792. Le moment étoit des plus critiques

* Lettre du 10 Decembre 1790.

pour la cour de Turin. Nice étoit prise par les François: la Savoie étoit perdue : la retraite du Duc de Brunswick de la Champagne n'étoit nullement éclaircie : on craignoit une insurrection Jacobine dans la capitale du Piémont ; et les dernières lettres de Londres prouvoient que le Ministère Britannique étoit résolu de ne prendre aucune part dans la guerre contre la France.

C'étoit pour calmer les alarmes d'un monarque vertueux dans une crise pareille, et pour fortifier les idées de son cabinet, que ces lettres étoient écrites. Elles étoient adressées à un ministre qui cherche à faire le bonheur d'une nation étrangère dont il est adoré, et qui soutient habilement les intérêts de sa propre

cour en soutenant la cause de l'ordre général.

En même tems que le Voyageur analysoit *les causes et le progrès* de la guerre révolutionnaire, ainsi que *les moyens de la terminer*, il tâchoit de prouver que toutes les Puissances de la République Européenne avoient un intérêt, lié avec leur propre salut, de conserver l'indépendance de l'état de Sardaigne. Si les raisonnements de la Correspondance sur ces trois grands objets sont puisés dans les vrais principes de la civilisation (comme il n'a été que trop vérifié jusqu'ici par les événements), on a éclairci deux grandes questions dans la politique du tems. I. Qu'un parti a tort d'accuser l'autre d'être l'auteur de la guerre. II. Que ce dernier

auroit un tort plus grave encore, s'il n'atteignoit pas ce qui doit être le vrai but de la guerre, et ce qui devoit l'être depuis son commencement.

Mais quel est ce but salutaire? C'est la question dont il s'agit dans ce petit ouvrage: c'est la question que les hommes raisonnables de tous les états belligérants doivent bien examiner dans son vrai jour.

Les illusions politiques ont dominé partout depuis le commencement de cette guerre: elles n'ont laissé et ne laisseront à se partisans que le partage des malheurs. C'est que nulle secte, nul parti, et peut-être nul état belligérant n'a cherché son intérêt véritable dans l'intérêt commun. La marche des affaires

est plus forte que les combinaisons politiques. Elle suit l'impulsion générale, et n'est plus guidée par les individus et les intrigues.

Le Ministère Britannique a sagement cédé au progrès des affaires, et semble ne vouloir plus inquiéter la France sur la forme de son gouvernement. Ce gouvernement a cessé d'être une assemblée incendiaire, un club de spoliateurs, un dictateur sanguinaire ; il a pris la forme et le ton des gouvernements réglés ; il a déclaré officiellement son respect pour la *sûreté personnelle, les propriétés, et les mœurs*, et a crié vengeance contre les *Anarchistes ;** il a aussi manifesté une apparence de desir pour la paix.

* Voyez l'Instruction du Directoire aux Commissaires Nationaux, 10 Decembre 1795.

Un pas de rapprochement de plus, et la guerre cessera. C'est à la nation Françoise à réaliser la paix, dont son nouveau gouvernement lui parle avec ménagement: c'est à la nation Angloise de revenir, le plutôt possible, sur le vrai but de la guerre. Ce but doit être également éloigné de l'esprit des vengeances nationales que de celui de conquête. Il tend, au contraire, à un accord raisonnable entre les états belligérants; un accord dicté par la force de leurs besoins, et fondé sur la protection indispensable du droit universel de la propriété. *Sans cet accord nul état ne peut être certain de fournir à la subsistance de ses sujets.**

La pénurie qu'on a prévue, se fait

* Page 66.

sentir sérieusement de tout coté : les ouragans et la peste ont suivi les traces de cette lutte funeste vers les colonies, où la nouvelle liberté dérivée des droits de l'homme, n'étant pas liée avec la propriété et l'industrie, devient la punition la plus cruelle pour l'humanité. Les productions de ces colonies appartiennent, comme un bien commun, à l'Europe et à l'Amerique : il est donc de leur intérêt commun de les sauver, et de faire cesser la guerre qui les détruit.

Il est tems de se demander réciproquement qui est l'ennemi dans cette guerre. La nation Françoise, en examinant bien cette question, trouvera que son véritable ennemi a commencé cette guerre à Paris. C'est-là qu'il se rendoit le tyran de la na-

tion, et le maître absolu de ses richesses : c'est de-là qu'armé *des requisitions* et *des assignats*, il a lancé ses decrets du 15 Novembre, et 19 Décembre 1792, et qu'il a dirigé la force combinée de la population et de la propriété Françoise à bouleverser l'ordre intérieur des autres états de l'Europe. Si ces états n'avoient cherché d'abord que le rétablissement du droit violé des propriétés, au lieu d'attaquer la nouvelle forme du gouvernement en France, la guerre auroit nécessairement cessé, il y a longtems ; parce qu'il étoit de l'intérêt décidé de tous les propriétaires François de soutenir la cause des puissances étrangères, et le régime révolutionnaire seroit tombé avec ses chefs Roberspiériens.

Si l'Angleterre étoit disposée à soutenir cette guerre sur d'autres principes, elle devoit songer qu'elle trouveroit à la fin que son ennemi réel n'est pas la nation Françoise ; mais que malheureusement il est dans son propre sein, à Londres. Tous les co-états de l'Europe ont à redouter cet ennemi chez-eux. C'est à Bruxelles qu'il a bouleversé le Brabant : c'est à Amsterdam qu'il travaille à la ruine totale de la Hollande. Il a tramé contre l'ordre qui a soutenu jusqu'ici la tranquillité à Madrid, à Naples, à Vienne, et à Berlin : il est en force même à Moscou. Mais d'où vient cette disposition générale à l'insurrection ?

Ceux qui ont examiné la carte actuelle de l'ordre social en Europe,

ont remarqué que cet ordre n'est plus fortement distingué ni par ses anciennes gradations de rang, ni par les antipathies des nations, ni par la différence des religions. La société n'est effectivement distinguée que par deux classes : les propriétaires, et les non-propriétaires, ou en d'autres mots, les riches et les pauvres. Les premiers se divisent en deux parties ; les paisibles, et les ambitieux : les seconds en deux autres, les industrieux, et les séditieux. Ceux-ci habitent, pour la plupart, dans les grandes villes, où la doctrine des droits de l'homme en a fait une espèce de coalition générale, et leurs mouvements servent aux riches ambitieux comme des leviers de leur politique, soit que cette politique

cherche à les venger des inattentions de leur cour, soit qu'elle cherche à s'approprier les places des ministres. Si, dans des circonstances pareilles, les pauvres séditieux, soutenus par les riches ambitieux, parviennent en quelque pays à mettre les pauvres industrieux de leur parti, soit par leurs souffrances, soit par les erreurs de l'administration, l'état entier est nécessairement en danger.

Pour se mettre à l'abri des ces ouragans populaires, il est évident qu'un accord sage, entre tous les propriétaires et tous les gouvernements éclairés, est devenu indispensable. Mais comment arranger ou fonder cet accord? Il faut le fonder selon le système qu'on a tâché de développer sur la loi pri-

mordiale des sociétés, celle qui assure le droit de propriété.* Ce droit individuel et général constitue le vrai droit de l'homme, et des gens, parce qu'il est le droit de leurs propriétés comme nations. Or, le commerce et la finance moderne, ayant entremêlé les propriétés des nations, il s'en suite que le crédit public est devenu le dépositaire universel de l'ordre social. Par-là nous trouvons qu'il n'y a qu'une propriété et une vraie finance en Europe, dont la libre circulation est au corps politique, ce que celle du sang est au corps humain. En effet on a trouvé que les assignats ont affecté

* Lisez l'explication également classique que lumineuse dans la TABLEAU DE L'EUROPE par M. DE CALONNE, sur le *Droit de Propriété*.

la circulation de la finance générale. Leur épuisement est regardé comme la fin nécessaire de la guerre ; n'est-ce pas avouer qu'ils en étoient le soutien depuis leur création ?

C'est par l'expérience des malheurs occasionés par le dérangement de la finance générale de l'Europe, que tous ses co-états connoîtront à la fin la nécessité de faire cesser les guerres dispendieuses de l'ambition, et de former une union de leurs forces et de leurs finances pour réprimer la guerre de l'insubordination. Les sages administrateurs de ses co-états verront la necessité de faire tomber les dépenses de l'état, autant qu'il seroit possible, sur les riches seigneurs des campagnes, et les gros capitalistes des villes. Ils encou-

rageront les pauvres industrieux à gagner non-seulement leur pain, mais leur proportion juste de la propriété générale. Ils tâcheront de mettre des bornes à l'extension démesurée des villes, en tournant l'attention des pauvres séditieux à l'extension de l'agriculture.*

O vous qui êtes chargés de l'administration des empires, ne méprisez pas ces idées qui tiennent moins a leur organe qu'elles ne sont le résultat des opinions des hommes les mieux informés de l'Europe. Ne

* Le Chevalier Baronet Sinclair, Président du Bureau d'Agriculture en Engleterre, a rendu sur cet objet important les services les plus essentiels à la patrie, et à l'Europe, et l'Amérique. Voyez son Projet d'Accord entre les Puissances, &c. &c.

croyez pas que la science nécessaire dans l'administration d'aujourd'hui ne soit que celle qui balance les partis et gagne les elections! Et vous surtout, chefs éloquents et intègres du Sénat Britannique, gardez-vous bien dans la crise actuelle de cette rage égoïste et acharnée de l'esprit de parti qui a causé tant de maux dans les pays voisins, et qui a annoncé ses symptômes dans vos débats. On a prevu * votre embarras dans la lutte actuelle, mais on a espéré que le danger de la patrie et la gloire de sauver la civilisation étoient assez pour vous inspirer le concert de vos efforts, le triomphe de vos vertus. Il est certain que vos adhérents respectifs s'opposeront

* Voyez page 46.

à votre co-opération dans la cause commune. Ils vous répèteront sans cesse, dans le langage du tems, que vous êtes compromis dans des systèmes opposés, quoique il n'y ait d'autre différence que celle qui est entre le principe, et la pratique d'un gouvernement constitutionel: Ils vous démandront sérieusement quel doitê tre le but de votre réunion, quand la nation entière attend de vos travaux réciproques la paix, fondée sur les vrais droits des nations? Une paix pareille, doit être le fruit de votre unanimité. Elle laisseroit à la Hollande et à la Belgique le droit de reconstituer son gouvernement, dans l'absence de toute force étrangère; elle donneroit à la France l'intégrité de ses

possessions avec un gouvernement de son libre choix ; elle laisseroit à tous les états belligérants une indemnité réelle dans l'expérience que leur vrai intérêt particulier est lié avec l'intérêt commun. Vos adhérents vous répéteront aussi que les luttes des partis, que les haines des factions, et les guerres des nations rivales existeront toujours. — Hélas ! ce n'est que trop vrai que les maux de l'humanité sont inévitables ! mais n'est-il pas vrai aussi que le développement des grandes vérités politiques, comme les efforts de certaines ames élevées, a souvent servi, et servira toujours, à adoucir les maux, et à relever le bonheur des nations ? Le génie de ces ames nobles et supérieures, est de sacrifier

le personnel à l'autel de la patrie. Ces ames existent encore en certains pays de l'Europe; il en est survécu au naufrage de la France. C'est à l'attention de ces hommes, en quelque lieu qu'ils soient, qu'on adresse les espérances ardentes de notre système. Quand de semblables caractères se trouveront dans l'administration de la France, ils s'uniront aux sénateurs bienfaisants de l'Angleterre pour le bonheur réciproque de ces deux pays. Ils briseront d'un accord sincère les fils conducteurs, par lesquelles les Anarchistes de Paris, tâchent de faire cause commune avec ceux de Londres: ils ne chercheront que cette rivalité, entre la France et la Grande Bretagne, qui est la mère et non la guillotine des

vertus : cette rivalité honorable qui soutient l'équilibre de l'Europe, qui protège les petits états, et qui fixe les limites des plus prédominants · cette rivalité, en un mot, qui rapproche, en les rendant universellement utiles, les liaisons du genre humain.

Londres,
Fevrier 1796.

À SON EXCELLENCE MONSIEUR

VAN DE SPIEGEL,

GRAND PENSIONNAIRE DE HOLLAND.

VOTRE Excellence, ayant lu la Correspondance suivante de bonne heure, l'a honorée du désir d'en posséder une copie; des circonstances inattendues ont empêché de lui faire parvenir celle qui lui fut promise alors. L'impression de quelques exemplaires, destinés à des personnes en place, permet maintenant de mettre la promesse à exécution.

La crise qui a occasionné, il y a deux ans, cette correspondance à Turin, n'a que

trop de rapports avec celle qui menace aujourd'hui la Hollande. L'une étoit la première éruption du Gouvernement Révolutionnaire, l'autre est sa grande explosion, Les causes qui ont produit le premier événement amenent à l'autre. Les moyens d'arrêter les effets de ces causes tiennent aux mêmes principes.

Peu après que cette correspondance a eu lieu, des copies en ont été adressées secrétement aux Cours coalisées. Mais elles n'ont pas paru sentir que les *assignats* faisant le grand ressort de la Révolution, le vrai moyen de détruire leur effet, seroit de prendre pour base et pour objet de l'union générale la protection des propriétés et du crédit public. Espérons que cette vérité politique sera sentie à la fin.

Le grand agent, *la nécessité des affaires*,

travaille avec rapidité. Il a déjoué les politiques de la vieille diplomatie, et il a rappellé les législateurs de la phrénésie des droits de l'homme au modérantisme. Les premiers n'ont pensé qu'à se partager les dépouilles de la Monarchie Françoise. Les autres ont vu enfin que le système révolutionnaire les conduisoit successivement et nécessairement à la guillotine. Ces politiques et ces législateurs se sont moqués également des vrais principes de la civilisation, et n'ont regardé que comme une théorie idéale le système développé dans la correspondance suivante.

Ce système expliquoit en même temps les suites nécessaires d'une finance également frauduleuse et inépuisable, et le danger de laisser une grande nation sensible et guerrière dans l'ignorance de l'objet final de la guerre, et dans la nécessité

cruelle d'être détruite ou de tout détruire. Les dépenses d'une finance réelle auroient tenu le Gouvernement François dans la dépendance de la contribution et de l'opinion nationales, en un mot, dans la paix. Les assignats, au contraire, mettoient la nation entière dans la dépendance servile du système révolutionnaire. Plus les dépenses excédoient les revenus réels, plus il falloit frapper de monnoye en papier, et plus on frappoit de cette monnoye, plus on étoit obligé de faire des confiscations, et de faire travailler la guillotine ; de sorte que la France entière divisée en departements, districts, et municipalités, ne sembloit qu'une machine immense de force, dans laquelle les personnes, les propriétés, et presque la pensée étoient en état d'arrestation, sous la pression de la main révolutionnaire du nouveau gouvernement.

Espérons que la nation Françoise, ayant brisé les chaînes de la machine *Roberspierrienne*, n'y retombera plus, et qu'elle verra qu'il est d'un bien plus grand intérêt pour elle de rétablir le credit public, le commerce, et la culture dans son intérieur, que de faire des conquêtes sur ses voisins. En tout cas, votre Excellence, si distinguée par ses lumières et ses vues patriotiques et étendues, recevra avec satisfaction tout raisonnement politique qui, en attribuant la guerre actuelle à une cause de finance mal entendue de tous côtés, fraye le chemin à une paix générale. C'est beaucoup de tâcher de séparer la question en dispute de toute violence vindicative. Quand on reconnoit ses erreurs mutuelles, on s'approche de la conciliation, et si on peut espérer que la suite de cette guerre pourra bien

être la perfection de la constitution civile et politique de l'Europe, en la posant sur la base libre et égale du crédit public, on auroit moins à regretter le sang qui a coulé, et les malheurs qui ont déchiré la société civile.

Alors la France et les puissances coalisées se trouveroient dédommagées de leurs pertes actuelles, et tous les co-états de l'Europe se trouveroient placés sous la protection d'un ordre général, appuyé sur une base plus solide que l'ancien système de l'équilibre politique. Cet ordre général et protecteur est peu favorisé par le parti qui s'appelle *l'Opposition* dans tous les pays. Ce parti crie incessamment " *la paix, la paix,*" sans avoir songé à empêcher les progrès de la finance frauduleuse qui la rend impossible, et sans pourvoir efficacement aux frais de la

guerre, dont l'objet doit être la constitution libre et égale des nations, analysée dans la correspondance suivante.

Les *Oppositionnistes*, comme les ministres de la vieille diplomatie et les législateurs de la phrénésie des droits de l'homme, ont à avouer sérieusement leurs erreurs respectives, et à les réparer. On n'a considéré d'aucun côté les progrès de la civilisation, dont les gradations sont marquées par les caractères des guerres qui l'ont amenée depuis le siége de Troye. Les caractères de ces guerres se divisent en guerre de chevalerie ; guerre de conquêtes ; guerre de religion ; guerre de balance politique ; et guerre de commerce. On est actuellement arrivé à la guerre des droits de l'homme, dont la rage ne sera efficacement arrêtée qu'en lui opposant les barrières de l'é-

tablissement des droits des nations. Ces droits mutuels, dépendans, et réciproques exigent également la protection de la propriété, qui par ses nombreux rapports, et la circulation de ses fruits, fait l'ame de la société civile, et l'existence du *crédit public*. Ce banquier universel est également nécessaire au pauvre industrieux qui laisse sa marque chez le boulanger, aux ministres qui empruntent des millions, et aux nations qui échangent leurs productions. C'est une fraude contre ce banquier universel qui a jusqu'ici soutenu l'anarchie systématique de la France, et fait trembler l'Europe. Et tous ces malheurs viennent de ce qu'on ne s'apperçoit pas que l'anarchie même ne peut exister sans sa finance.

Si les puissances coalisées vouloient apprécier ces vérités, et se souvenir que

le vrai pouvoir souverain est partout la colonne du crédit public, elles s'accorderoient bientôt sur la nécessité de réunir leurs forces et leurs finances pour protéger la Hollande, cette République qui fait le commerce de toutes les nations, et qui prête à tous les gouvernemens l'argent qu'elle a gagné sur leurs sujets. Elles sentiront d'après les mêmes principes la nécessité de donner aux restes de la Pologne un trône héréditaire, pour établir la barrière nécessaire entre les puissances limitrophes de la Pologne, et maintenir une juste balance entre un peuple serf et une noblesse composée de souverains. Les puissances qui ont brisé la serre chaude, que les Jacobins ont voulu construire en Pologne pour y faire mûrir rapidement les droits de l'homme, doivent cette justice à elles-mêmes et à

l'ordre général. Toutes les puissances, soit du nord, soit du midi, doivent redouter et combattre de concert le tyran à cent mille bras dont la finance protectrice est hypothéquée sur le vol et le meurtre, et dont le sceptre est le fer de la guillotine.

À Ratisbonne,
10 *Octobre*, 1794.

CORRESPONDANCE

D'UN VOYAGEUR AVEC UN MINISTRE À TURIN.

No. I.

Turin, 15 Octobre, 1792.

JE vous félicite sur votre dernier voyage, et j'espère que vos recherches sur la carte physique et morale de l'Europe s'approchent de leur fin. Auriez-vous prévu la position terrible, dans laquelle nous sommes? Monsieur B—— vous informera de tout.

Je me rapelle à présent votre opinion du 7 Septembre 91, et la proposition de Janvier 92: la première va se réaliser.

" Jérusalem ne sera pas prise, et les " François persisteront dans leur infidé- " lité." La proposition d'un accord bien entendu, dégagé de l'embarras ordinaire

des traités, entre l'Empire et les Cours maritimes, pour arrêter les malheurs de l'Europe, n'a pas réussi. Pour ce qui regarde ces grands objets, il faut se soumettre au courant des événements ; mais notre position actuelle est critique. Qu'en pensez-vous ? Que faut-il faire ? Ecrivez-moi sans réserve.

No. II.

20 Octobre 1792.

Il paroît que les Cours actuelles de l'Europe, aussi bien que Louis XVI. et ses ministres, ont mal considéré les vraies causes de la Révolution Françoise, et les ressorts qui donneront un cours effréné à ses malheurs. On a oublié que les progrès des lettres, et du commerce ont changé la face et les opinions de l'Europe. Dans le tems passé, la société civile n'étoit composée que de deux classes : *les Nobles qui gouvernoient, et les Peuples qui obéissoient.* Une troisième classe s'est formée, et elle est devenue plus puissante que les autres : c'est celle des *Capitalistes*. A proportion que la guerre et le système moderne d'être toujours armé, ont comblé de dettes

les états ; les peuples se sont trouvés accablés de taxes, et les Capitalistes se sont enrichis. Les Nobles, attachés à la Cour, et *détournés* par le luxe de la fonction de protéger le peuple, en perdent l'attachement, et deviennent jaloux des Capitalistes, dont ils sont détestés à leur tour.

Louis XVI. se trouvoit dans le centre de cette source de discorde entre les différentes classes de la nation Françoise, quand un déficit de 56 millions, après la dernière guerre avec l'Angleterre, bouleversa sa finance. Ses ministres ignoroient le grand secret de l'ordre civil moderne, celui de gouverner les hommes par la protection de leurs propriétés en ménageant leurs opinions. Ils proposerent le fameux arrêt du conseil d'Août 1788, pour payer l'intérêt de la dette publique, partie *en papier*, partie *en argent*. Les Capitalistes allarmés joignirent leurs cris aux plaintes du peuple. La

noblesse n'a vu son danger qu'après que la couronne est tombée dans les mains de l'Assemblée. Cette Assemblée, après ses décrets contre la banqueroute, étoit facilement reconnue par un peuple égoïste, comme représentant le souverain effectif. Les chefs de l'Assemblée, profonds dans les vrais ressorts de la politique moderne, inventent les assignats, et par leur moyen gouvernent le peuple, et s'emparent de l'état.

Les Aristocrates, aveuglés par leur zèle, n'ont fait que fortifier le nouveau gouvernement. On l'a armé par leurs menaces, on l'a rendu unanime par l'invasion étrangère ; on l'a enfin consolidé, en laissant sentir qu'on ne voudroit pas payer les assignats, dans le cas d'une contre-révolution ; tandis qu'on auroit dû tourner cette batterie contre l'Assemblée, de la même manière qu'elle avoit tourné le déficit contre la Couronne. Le crédit de la nation demandoit le paye-

ment de toute dette publique, et sur-tout des assignats qui étoient devenus la représentation de la propriété du sujet. Les Aristocrates avoient l'occasion la plus favorable, en proposant le payement des assignats, de compromettre l'Assemblée, et de tourner contre elle la haine du peuple. Il étoit facile de lui expliquer la vérité la plus importante de la finance, c'est-à-dire, que toute augmentation de la dette publique est aux dépens des travaux du peuple. De l'autre côté, le parti dominant prévoyoit que le fardeau des assignats devoit à la fin renverser la nouvelle constitution. On déclare la dissolution du gouvernement qui avoit décrété en faveur de la monarchie-limitée, du crédit public, et de la création des assignats ; et on forme une république sur la base *de la liberté et de l'égalité* ; ou, pour mieux dire, on tourne la force de ceux qui avoient tout à gagner contre ceux qui avoient tout à perdre. C'étoit armer 100 contre

6, en guidant la nation au pillage par de nouveaux assignats, sous l'étendard enchanteur de la liberté. Il est vrai qu'un gouvernement tellement constitué ne durera pas long-tems ; mais il ne durera que trop pour entraîner dans sa ruine les pays voisins, et la finance de l'Europe.

Toutes les Cours de l'Europe, et tous les hommes qui respectent l'ordre, l'humanité, et la propriété, seront éclairés à la fin et obligés d'agir de concert contre le fléau de la nouvelle phrénésie. Les Cours oublieront par force, dans leurs malheurs récents, leurs anciennes jalousies et la folle ambition. Ce n'est qu'après avoir succombé à ce fléau barbare que l'Europe deviendra d'elle-même d'accord sur sa véritable position, celle d'une grande République des nations, liées, malgré leurs disputes, par leurs productions et leurs besoins réciproques, et soutenues par la finance moderne. Ces liaisons ont confondu leurs intérêts dans un fonds

général, qui s'appelle le crédit publique. La République des nations Européennes, dont le commerce est secrétement le souverain dominant, trouvera bientôt que la banqueroute de la France, et la destruction générale de la propriété sont une injustice universelle. La justice, comme la lumière, n'est qu'une : elle embrasse toutes les branches de cette République Européenne : elle n'existera pour aucune de ses parties, si elle n'existe pour le tout : elle n'existera pas pour le paysan, si elle est éteinte pour le souverain et pour les nobles.

Nous sommes dans la crise de ce grand développement de la civilization. La sagesse politique pourra bien aider quelques états à éviter les maux et à anticiper les avantages de ce grand changement. Les petits politiques croient que le monde est dérangé, ou qu'il approche de sa fin, quand nous n'essuyons que les nuages et la grêle, qui nous annoncent le tems serein

et clair. Espérons, au moins, que ce beau jour paroîtra, et mettons-nous, par nos efforts et notre union, à l'abri de la tempête. Souvenons-nous de ce que Tacite disoit des anciennes tribus Gauloises : "*Dum singuli pugnant, universi vincuntur.*" Formons une ligue, même avec la France, pour réprimer la phrénésie Françoise. Que les souverains confédérés n'oublient pas que c'est *le devoir* encore plus que la personne du souverain qu'il faut défendre et rétablir. Et qu'est-ce que le devoir du souverain? C'est la protection des personnes et de la propriété : devoir qu'on remplit dans le différents pays de l'Europe par différentes formes de gouvernement. Que cette protection fasse la base d'une union éclairée entre toutes les nations, et le cours de la phrénésie moderne sera arrêté. C'est assez de s'entendre réciproquement sur cette base générale, et les moyens pour réprimer la phrénésie sont

déja adoptés. Les Cantons de la Suisse, dans le voisinage du feu révolutionnaire, donneront l'exemple d'une résistance méthodique et victorieuse. Que l'Italie s'unisse avec eux.

Si, après avoir vu les effets de la Révolution Françoise, les Nobles et les Capitalistes du Piémont ne sont pas sensibles à leur danger universel, ils tomberont avec ceux de toute l'Italie dans l'inondation de l'égalité: leurs propriétés seront anéanties avec leurs familles. Il faut donc que les Nobles, et les Capitalistes fassent cause commune, et crédit commun avec la couronne ou le pouvoir exécutif. Il faut donner à chaque ordre une influence certaine et réciproque, pour la sécurité de la finance publique; et il faut frayer le chemin aux talents, et aux vertus vers les premiers rangs de l'état. Il faut, avec tout cela, adoucir le sort de la classe laborieuse et du soldat, et donner à ce grand corps un intérêt décidé à défendre

ses foyers et sa religion. Tout cela peut s'annoncer dans une déclaration du pouvoir exécutif, sans le tumulte des assemblées : et une union des états de l'Italie, fondée sur un tel plan, pourra établir une finance et une armée respectable, et, par ce moyen, écraser la sédition intérieure, et rendre l'invasion de leur pays difficile, dispendieuse, et enfin impraticable. Sans une telle convention, le mal frappera par-tout ; et les puissances éloignées ne pourront pas prêter à tems le secours nécessaire. La confusion sera universelle, et étant enfin regardée comme l'acte de la majorité du peuple, on l'attribuéra au vice du gouvernement actuel.

No. III.

25 Octobre 1792.

Je me rends facilement à vos opinions; mais la République est déclarée, la maladie presse, et vos remèdes viennent de loin. Les médecins ne seront jamais d'accord, et je crains que cette peste civique de Paris ne se répande absolument de tout côté, avant que vos lazarets soient arrangés. Il nous faut un développement plus détaillé de votre système: il faut l'accomoder à la perception de toutes les Cours, et à la sensibilité locale de chaque Cour en particulier. Il y a des pays civilisés où l'inoculation n'a pas encore triomphé de la petite vérole. Ecri-

vez-moi toujours, et n'oubliez pas que je suis à Turin, entre la France et l'Italie, et dans la crise d'Octobre 1792. Adieu.

No. IV.

30 *Octobre* 1792.

Je vous ai déja envoyé le précis de ma philosophie politique, appliqué aux circonstances du local. Vous me répondez que le remède est lent, que la République Françoise est établie, que la phrénésie Françoise va s'emparer du monde Vous voulez avoir les moyens de l'arrêter. Sur cela je vous répète qu'il faut opposer la force de la vraie *liberté* aux principes destructeurs de la liberté imaginaire. Il faut dévoiler l'égalité trompeuse en réalisant l'égalité praticable. La *liberté* est un don du ciel : elle élève l'ame, et n'existe qu'avec les vertus. L'égalité n'existe sur la terre, ni physiquement, ni moralement. La justice y devroit exister, et

gouverner dans tous les cercles de la société, de la chaumière jusqu'au trône. Elle devroit, comme le soleil, éclairer les hommes, les nations, la République des nations, et le monde civilisé tout entier : mais helas ! elle est couverte de nuages, et je crains qu'elle ne soit pour long-tems obscurcie en France. La France a été éblouie par ces noms enchanteurs, *la liberté et l'égalité* ; mais les mœurs de la France ne sont pas les mœurs de l'ancienne Sparte, ni de l'ancienne Rome ; elles ne sont pas les mœurs de l'ancienne Angleterre, ni de la nouvelle Amérique. L'amour de la liberté en France est allié avec l'égoïsme du luxe, et il a été déshonoré par l'oppression tyrannique, et souillé du sang de l'innocence. L'amour de la propriété existe par nécessité dans tout état grand et civilisé : il existe en France comme le moyen des jouissances, et il y exercera à la fin sa puissance absolue. De cette passion arrivera le bouleverse-

ment de la nouvelle République. Le peuple aura besoin des denrées de l'étranger, qu'il ne peut pas acheter en abondance avec les assignats et le papier de confiance. Pour les productions étrangères il faut donner ou de l'argent ou des denrées manufacturées en France. L'argent n'y a plus de cours: il faut donc travailler sérieusement et même au double aux manufactures. Quand le peuple travaille, il devient raisonnable; alors il sera détrompé; il demandera à la fin la réalisation de ses milliards d'assignats. Les chefs de la République trembleront dans leurs places. Pour réaliser les assignats, il faut taxer le peuple; et pour lever les impôts, il faut une armée permanente. C'est dans la crise de ce conflit que le parti dominant en France sera convaincu, qu'il est plus facile de bouleverser le trône que d'en remplir les devoirs. Le peuple verra en même tems, s'il est obligé de payer les taxes nécessaires, qu'il a

seulement changé son despote, et redoublé son fardeau.

Jetons un coup d'oeil rapide sur le commencement et les progrès de la Révolution. Les chefs du parti dominant en France, instruits dans les mystères de l'école de Franklin, s'emparent de l'amour du peuple pour la liberté, et bouleversent la monarchie. On va plus loin: on sait que personne ne veut se donner un supérieur: on promet l'égalité; et pour fournir aux besoins de ses opérations, on vend les terres de la France aux François; *on assigne* des titres sur ces terres, et voila le trésor inépuisable des *assignats*. Prévoyant une opposition à leurs principes de la part des nations étrangères, ces chefs de la Révolution s'adressent aux peuples de tout pays pour qu'ils suivent leur exemple, et renversent leurs gouvernements. Tout a réussi à un certain point par la force des causes prédominantes. La monarchie chancèle

la nation est armée, le trône est bouleversé, le roi est prisonnier, et ceux qui se regardoient comme les supérieurs de leurs concitoyens (les Aristocrates) sont massacrés ou chassés.

Les Aristocrates s'adressent aux Cours étrangères : leurs souffrances et leurs représentations, concourant avec l'attaque générale contre le pouvoir monarchique, produisent une coalition de différents souverains, dont l'objet principal étoit leur propre défense. Les armées s'avancent de deux côtés : le parti sous l'étendard de la liberté et de l'égalite donne le premier coup. L'invasion subséquente de la France l'autorisoit efficacement à détruire tout obstacle, et à inspirer à la nation entière une seule ame. Nous voila arrivés au moment actuel, où nous voyons 200,000 hommes des premières troupes disciplinées du monde aux prises, sur le territoire françois, avec une nation de 24 millions de sujets, dont presqu'un

million est sous les armes. Le dénouement de cette scène se présentera naturellement à un spectateur impartial ; mais elle a changé de face ; le parti François dominant est non-seulement capable d'arrêter le progrès de l'invasion étrangère ; mais d'attaquer aussi en même tems l'Italie.

Cet événement doit avoir des conséquences importantes : l'Europe entière prendra l'allarme, et le parti révolutionnaire se trouvera contrarié dans le moment de son succès : les raisons en sont claires.

Les Cours coalisées verront à présent qu'elles ont manqué de montrer le véritable but vers lequel devoient tendre leurs invasions et leurs armemens, celui de maintenir la base étendue de l'intérêt commun de la propriété, et des obligations auxquelles la France étoit assujettie comme coétat civilisé, et qu'elle avoit négligées ou violées. En adoptant sérieuse-

ment et noblement cet intérêt, elles auroient tourné le peuple François contre les Jacobins, et engagé les autres nations dans leur cause. On a cherché la chose, mais on a manqué de l'expliquer. On va s'appercevoir de cette circonstance, et la folie que le parti dominant a commise par ses invasions dans d'autres pays tranquilles, ramenera la guerre à son véritable objet.

Le projet de changer le gouvernement en France, en promettant *la liberté*, et de confisquer les terres sous les auspices de l'égalité, étoit praticable sur le lieu. L'opération a demandé du tems, et on en voit le fruit. Mais le projet de soumettre les autres états de l'Europe aux mêmes principes par d'autres moyens que l'attraction de l'exemple, n'est pas digne des élèves de Franklin. La violence de l'invasion de l'Italie ne produira dans les autres pays que ce que l'invasion de la France a produit : *l'union et la résistance.*

Tous les souverains, ministres, et citoyens en Allemagne, en Hollande, en Angleterre, en Espagne, et en Italie, qui respectent l'ordre et les propriétés, verront le danger universel ; ils adopteront le concert nécessaire pour réprimer la sédition et les attaques de la France ; ils attireront à leur parti les citoyens raisonnables et bienfaisants de la France, pour écraser les auteurs des faux principes de la liberté et de l'égalité. Ils savent parfaitement que les états indépendants peuvent et doivent être *libres*,* et que sous la protection de la liberté générale, assurée par le droit des gens et la balance du pouvoir, tous les états

* La liberté des nations est bien expliquée par la belle définition que Montesquieu donne de la liberté de l'individu. Tom. 1er, page 258. " La liberté," dit-il, " est le " droit de faire tout ce que les loix permettent ; et si un " citoyen pouvoit faire ce qu'elles défendent, il n'auroit " plus de liberté, parceque les autres auroient tout de " même ce pouvoir."

séparés doivent être *égaux* dans leur sécurité. Ils savent que la République des nations civilisées, gouvernée sous ce système *de la liberté et de l'égalité*, doit rendre tous ses sujets aussi heureux qu'il est possible, et leur donner individuellement cette portion de la liberté et de l'égalité générale que la loi de chaque pays particulier a marquée et peut protéger. Ils savent enfin qu'il faut concilier, en certains cas de l'ancien usage, la loi locale avec l'esprit de la loi générale, quand elles se trouvent discordantes. Mais le projet du parti dominant en France, de renverser l'Europe pour la régénérer sous une meilleure constitution, ne réussira que par l'exemple (s'il peut jamais réussir) de la felicité supérieure de la France régénérée. Heureusement pour L'Europe, le commerce est à présent son souverain absolu ; elle est tellement liée et entrelacée dans toutes ses parties par ce maître, et par la finance consolidée,

qu'aucune de ses parties ne peut remuer sans ébranler toute la chaîne. L'attaque à Nice et en Italie se fera sentir sur la bourse de Londres et d'Ámsterdam. La guerre est toujours arrêtée moins par la justice des hommes que par le manque de moyens ; elle est conduite et soutenue par la finance qu'elle détruit. L'Europe s'éclairera à la fin : ella sera persuadée, par son intérêt, et par la Révolution, de la plus belle vérité de la politique, et la moins entendue, c'est que *le bien général des nations* est formé d'un *fonds commun* ; c'est le fonds où chaque état verse le superflu de ses productions et de ses manufactures. Sur ce fonds chaque nation a le droit de tirer selon sa contribution. Le fonds est placé dans les mains du commerce, qui fournit aux besoins et achète les productions de tout pays. Il est clair donc que plus le fonds du superflu général est augmenté, plus les peuples sont à leur aise ; leurs besoins re-

spectifs sont pourvus à meilleur marché, et l'échange de leurs denrées est plus facile et plus avantageux. Ce fonds général des richesses des nations étant évidemment augmenté selon la prospérité de chaque état en particulier, nous arrivons au beau théorème de la civilisation, que *l'intérêt permanent de chaque état dépend de la prospérité générale, et non d'une supériorité momentanée, ou des petits profits d'une rivalité mal-entendue.*

Laissons à l'influence nécessaire de cette vérité d'un côté, et à la furie aveugle de la Révolution Françoise de l'autre, le succès de notre système. Il y a des vérités dans la politique si fortes que tout ce qui manque à leur opération certaine, est leur développement. Ce développement n'auroit pas été efficace, dans les différentes Cours de l'Europe, sans l'explication frappante du danger. En un mot, tournons les armes de la vraie liberté contre celles de la liberté

mal-entendue, les armes de la justice de la loi contre celles de la tyrannie de l'égalité imaginaire : mettons en usage le grand secret pour gouverner les hommes, les états, et le monde civilisé, c'est-à-dire, l'amour de la propriété, soutenu par le besoin des subsistances, et l'ordre civil reprendra toute sa force. La République Françoise a les ennemis les plus redoutables à combattre ; ou sa dette publique, ou la vengeance de ses sujets.

No. V.

8 Novembre 1798.

VOTRE dernière lettre m'a infiniment consolé. L'hiver vient à notre aide : il refroidira les esprits. J'en suis plus tranquille : en attendant, permettez-moi de vous faire quelques questions.

Imaginez-vous sérieusement que l'Empereur et le Roi de Prusse puissent bien se défendre contre les anciens préjuges de Vienne et de Berlin dans le contre-tems pénible d'aujourd'hui ?

Vous avez oublié la Russie, cette puissance extraordinaire et prépondérante. Quel intérêt peut avoir la grande Cathérine dans la balance du pouvoir ?

Les factions de la Hollande existeront

toujours, et elles seront difficilement d'accord sur vos principes !

En Angleterre que peut faire le ministère décidément dans les affaires du Continent, sans une coalition avec l'Opposition ?

L'Espagne a vu tranquillement le progrès du déluge révolutionnaire : elle se croit sur l'endroit le plus élevé de la terre : elle s'est éveillée, mais elle reprendra sa *siesta !*

L'Italie est certainement allarmée, mais elle ne sait que faire ; telle est sa distraction, telle est sa désorganisation. D'après toute cette combinaison de causes contraires, je prévois l'incertitude et presque l'impossibilité du concert supposé : ce n'est qu'après les convulsions les plus terribles, et peut-être une mort politique momentanée, que l'Europe sera éclairée, et que le bon sens pourra unir ses souverains, ses ministres, et ses citoyens raisonnables. Effectivement, mon ami, votre

beau projet s'adresse plus à la postérité qu'à nous. Pardonnez-moi cette franchise : et pour me convaincre qu'elle ne vous déplait pas, ayez la bonté de m'écrire avant votre départ.

No VI.

7 Novembre 1792.

Je reçois vos questions avec plaisir ; et je vous écris franchement mon opinion, raisonnant toujours sur la probabilité des choses, et ignorant le petit secret des Cours.

Les caractères personnels de l'Empereur et du Roi de Prusse sont connus : le contre-tems de la dernière campagne n'a pas changé leurs intérêts : leur union est plus que jamais nécessaire, et les amateurs de l'ancienne rivalité ont beau parler à Vienne et à Berlin. Le Duc de Brunswick n'a que sagement rétrogradé pour laisser passer la rage des éléments, des maladies, et des opinions. Il rentrera sur la scène, aidé par d'autres puissances

qui verront la nécessité de soutenir son entreprise pour le bien général. Pour ce qui regarde le grand but de la coalition, il est mieux, dans le moment, à Trêves qu'à Paris. Il l'a prévu, et a noblement sacrifié la gloire du jour à l'intérêt de l'Europe. Qu'auroit-il fait à Paris, quand il auroit même écrasé l'armée de Dumourier et la Convention Nationale ? auroit-il sauvé le roi, ou rétabli la monarchie ? non : il falloit examiner le terrein pour le connoître : il employera le secours de la France même pour la réprimer, et pour la régler : il finira en unissant la réputation de Fabius à la gloire d'Annibal. Ce n'est pas en soldat seulement qu'il est entré en France : les violences des Jacobins lui serviront plus que le zèle des Aristocrates.

Les Jacobins, comme leur ami le Docteur Priestley, entendent perfaitement le procédé de la chymie révolutionnaire, qui opère la dissolution des substances. Le

procédé de la recomposition n'est pas encore découvert: l'air fixe de l'état est dégagé ; qui sera capable de le restaurer? Franklin a prédit la Révolution Françoise: il a prédit ses suites, et son éléve *Paine* n'ose pas les avouer. On connoit un article de son testament: il lègue sa canne à p mme d'or à Washington, ajoutant ces célebres paroles: " si je pou- " vois lui laisser un *sceptre*, je le ferois." Les dettes de l'Amérique sont fondées, et Washington est presqu'un roi.

Vous me demandez quel intérêt a l'Impératrice de Russie dans la balance du pouvoir et de la justice des nations? elle y en a plus que personne. La guerre ne peut rien ajouter ni à sa gloire, ni au bonheur de ses sujets: il faut qu'elle s'avance toujours dans sa carrière brillante. Elle prendra le seul chemin qui lui reste, pour consolider son empire: espérons qu'elle éternisera son ambition

en l'associant à l'intérêt et au bonheur de toutes les nations.

Les factions de la Hollande existeront toujours, comme celles de toute autre République ; mais elles ont un centre certain d'attraction et de réunion ; c'est la défense de leur propriété commune.

Les ministres et ex-ministres d'Angleterre peuvent bien se trouver dans l'embarras de l'esprit de parti ; mais Pitt est profond, et sage ; et Fox est clairvoyant, et bon. Ils doivent bien s'appercevoir que le théâtre de leur drame politique est *miné*, et que l'esprit révolutionnaire ne tend pas à moins qu'à faire sauter en l'air la constitution et les fonds publics de leur patrie. Ils s'accorderont noblement, ou l'Angleterre se formera une tactique nouvelle dans sa politique. Elle est revenue du faux brillant de la liberté et des politiques imaginaires. Elle ne sacrifiera pas deux-cens millions de livres

sterling de fonds, et le triple en terres et marchandises, en cherchant le paradis de la liberté et de l'égalité idéale. Elle est restée spectatrice jusqu'ici pour laisser sentir aux parties opposées leurs erreurs réciproques : elle parlera, elle frappera à la fin : son existence politique, sa prospérité le demandent. Cette prospérité dépend de l'indépendance des nations, et de la sécurité conséquente du commerce. De cette source elle tire sa propre liberté et sa force ; de-là elle tire l'argent des autres nations, qu'elle emploie à repousser leurs injustices. Munie de ce trésor, elle a soutenu la dernière guerre contre la France, la Hollande, l'Espagne, l'Amérique, les Marates, et Hider-Ali ; et elle est aujourd'hui à son zénith.

La position de l'Espagne l'a soustraite un peu aux maux de la Révolution : elle est en même tems sur ses gardes, et une fois éveillée, elle est capable de grands

efforts. La religion et l'honneur sont le ciment de sa monarchie : ces principes sacrés ont changé leurs noms en France, et menacent une collision redoutable. L'administration de l'Espagne peut bien regretter d'avoir tranquillement envisagé le progrés de ce changement. Le ministère en peut être troublé, mais la monarchie ne sera que fortifiée par une opposition ferme contre les attaques indirectes ou ouvertes de la France. Une telle opposition, fondée sur les droits des nations, et la protection de la propriété, produiroit deux grands avantages à l'Espagne. I^nt. La consolidation de son ancienne constitution (qui est excellente) en la liant avec la finance moderne. II^nt. Une alliance avec l'Angleterre, et les états de l'Italie.

L'Italie, comme l'Espagne, a des ressources immenses. La France, en attaquant leur religion, les feroit sortir de

leurs églises. La pêche de la morue à Terre-Neuve défendra le siége de Saint Pierre.

Je pourrois bien répondre à vos questions, en adoptant d'autres arguments, et en vous montrant le peu de fondement de vos craintes, pour la mort politique de l'Europe. Si ses souverains, ses ministres, et ses citoyens raisonnables et propriétaires, s'abandonnent à un égoïsme pusillanime, je penserai avec vous que *de republicâ actum est.* Monsieur de Condorcet est prêt à la régénérer. Il nous demande dans sa lettre adressée aux Cantons Suisses: " qui peut nier qu'une na-" tion n'ait le droit de faire ou de chan-" ger ses loix ?" Ha! comme sa politique est égoïste et petite! si le parti dominant en France, et qui se dit la nation, veut faire une banqueroute, a-t-il droit de la faire? s'il veut légaliser des régicides et des assassinats, a-t-il le droit de le faire? s'il veut chasser de la patrie des milliers de

ses prêtres, pour les dévouer á la mort, qu'ils n'ont évitée que par l'hospitalité de leurs voisins, a-t-il le droit de le faire? Si les députés d'une nation jurent d'adopter une forme de gouvernement aujourd'hui, la changent demain, appuyent la nouvelle forme de nouveaux sermens, cela merite-t-il le nom de loi, et peut-on exiger l'approbation du reste de l'Europe pour ces contradictions et ces parjures? Les nations, comme les hommes, peuvent s'égarer et agir contre leur propre bonheur et la justice qu'elles doivent à leurs voisins. Elles sont exposées aussi (comme les hommes) à la punition de leurs crimes, et la plus sévère s'exécute ordinairement par leurs propres mains. C'est ignorer la constitution du monde civilisé, ou vouloir tromper un peuple entier, que de l'assûrer qu'il a le droit de faire des loix injustes, ou la capacité d'être souverain. L'individu peut également se proposer d'être son propre souverain, et

de se faire sa propre loi, quand il n'est dans le fait que citoyen d'un état, qui n'est lui-même qu'un co-état dans le cercle des nations. C'est par le faux brillant de cette Royauté populaire, ornée des appâts de la liberté et de l'égalité idéale, que les philosophes bornés, les citoyens ambitieux, et quelques étrangers ennemis ont égaré la nation Françoise, nation naturellement bonne, mais vive, violente, et que sa gaïeté frivole rendoit idolâtre de la nouveauté. Ces guides funestes feront d'avantage; ils la plongeront dans des guerres continuelles pour détourner sa haine, et pour l'amuser de la vanité de régénérer les autres nations, quand elle aura la mort dans son propre sein.

Voila la maladie que vous avez bien appellée la peste civile de Paris. Pour réprimer cette peste, il faut, comme vous avez observé, des lazarets: il faut que les autres nations de l'Europe s'arment, et se

coalisent pour la protection de la santé publique, et la sécurité de l'ordre et de la propriété. C'est alors que le citoyen François, las de sa béatitude Révolutionnaire, se rappellera qu'il n'a pas le droit de donner une constitution aux autres pays, plus que les puissances coalisées n'en avoient de lui redonner son roi. Il apprendra que pour jouir des droits du citoyen il faut avoir la protection du gouvernement; que pour être bon citoyen, il faut être non-seulement le citoyen de son village, de sa communauté, de son département, de sa patrie, mais aussi de l'Europe; qu'il n'y a qu'une justice qui devroit parcourir ces différents dégrés de la société civile; qu'aucun de ces dégrés ne peut avoir le droit de faire des loix qui soient injustes pour les autres; et que pour être assuré de sa liberté, il faut avoir la protection de la communauté contre le village, du département contre la communauté, de la France contre le départe-

ment, et du droit des gens contre ceux qui gouvernent la France. Quelle liaison lumineuse que celle de l'action et de la réaction de la justice civile ! quel spectacle que celui de nos jours ! nous voyons les rois, limitrophes de la France, allarmés des suites de l'oppression (qui n'etoit que trop réelle, il y a quelques années) du paysan François ; nous voyons les bons citoyens de toutes les nations allarmés des suites de ce que souffre Louis XVI, dans sa prison actuelle.

Tel est le progrès rapide de la civilisation. L'Europe rapproche de jour en jour ses parties : la navigation, les chemins, les postes, et une langue presqu'universelle en ont formé une vaste famille. Quand une des parties de cette famille est désorganisée, et a la folie de penser qu'elle a trouvé une forme de gouvernement qui peut s'accorder au génie, aux mœurs, aux préjugés, et à la position locale de toutes les branches de la société, il faut la traiter

plus en malade qu'en rébelle. Souvenons-nous toujours des principes qui combinés avec nos affections, donnent la forme à la société civile: ces principes sont la nécessité de réunir les produits de la terre pour la subsistance des grandes réunions d'hommes, et la nécessité conséquente de respecter les propriétés. Appliquons ces deux grands ressorts pour la réorganisation de la société civile en France. Que la France respecte sa propriété, et les propriétés de ses voisins; en un mot, qu'elle travaille pour payer ses dettes. Alors le citoyen François, fatigué comme son ami *Candide*, finira, dans son meilleur " des mondes politiques possibles, " par cultiver son jardin."

No. VII.

10 *Novembre* 1792.

La franchise avec laquelle vous avez répondu à mes questions m'autorise à vous faire quelques observations: elles seront les dernières que je prendrai la liberté de vous soumettre.

Votre prémière lettre m'a bien expliqué les causes de la Révolution, les ressorts qui lui donneront un progrès rapide, et le système le mieux calculé pour arrêter ses maux, et pour tourner ses suites en faveur des droits des nations.

Votre seconde lettre m'a instruit sur la position politique de l'Europe. Vous considérez cette position comme soumise à un certain ordre, réglé par les besoins et les avantages de la civilisation. Vous

regardez les differentes nations et états de l'Europe, commes les membres d'une république confédérée, dont chaque co-état devroit être libre et égal, dans sa sûreté, sous la protection de la balance du pouvoir et du droit des gens. Vous m'avez convaincu dans la même lettre que toute idée de liberté et d'égalité du sujet, qui n'est pas fixée et reglée par la loi de son pays, et qui n'est pas fondée sur la liberté et l'égalité des nations, ne peut être que fausse et impraticable. La définition de la liberté des nations, expliquée dans les paroles de Montesquieu, est la verité même: elle devroit être écrite sur les portes de toutes les assemblées législatives, et de tous les cabinets. "La "liberté *d'une nation* est le droit de faire "tout ce que *la loi des nations* permet: "si *une nation* pouvoit faire ce que *cette loi* "défend, elle n'auroit plus de liberté "parceque *les autres nations* auroient "tout de même ce pouvoir." Il est clair,

d'après cette définition, que les nouveaux législateurs, qui proposent à leurs sujets et à leur état des privilèges imaginaires, et contradictoires à la justice et à l'ordre des nations, s'écartent du chemin de la moralité et de la raison.

Les explications de votre troisième et dernière lettre développent d'avantage le beau système de l'ordre civil et politique, avec l'action et la réaction de la justice, dans toutes ses liaisons de la chaumière jusqu'au trône, et la prospérité des nations. Je conviens avec vous que c'étoit sur la base de ces grands principes de la justice, liée, dans son progrès d'action et de réaction, avec l'intérêt commun, que les puissances coalisées devroient avoir fondé la nécessité qui les a obligées de s'unir et de s'armer contre le parti dominant en France. Si le bouleversement de l'ancien régime de la France produisoit des effets contraires au bien général; si l'administration révo-

lutionnaire étoit incapable de remplir les devoirs d'un gouvernement effectif vis-à-vis ses co-états, et troubloit le repos public par ses doctrines, et dérangeoit la finance commune, *alors et dans ce cas* la coalition étoit justifiée et nécessaire.*

Je suis de votre avis que la grande question relative au rétablissement du trône de Louis XVI. devroit avoir été posée sur cette base, et qu'elle y retombera enfin par nécessité. Pour la soutenir sur ces principes, le Duc de Brunswick est certainement mieux sur les bords du Rhin qu'à Paris.

La conclusion de tous vos raisonnements est clairement la paix, mais elle n'est pas plus avancée. Comment peut-on l'accélérer? par quel arrangement praticable peut-on effectuer votre union? le Duc de Brunswick peut-il devenir l'agent de la république des nations? et s'il l'est, pourra-t-il faire sentir aux diffé-

* Declaration de Pilnitz.

rents états de la République le point où ils devroient s'arrêter? Je le regarderai alors comme le plus grand, et le plus heureux des hommes. Plût à Dieu qu'un tel système pût se réaliser! Je ne l'espère pas, parceque le monde civilisé me paroît, de quelque manière, renversé: autrefois on disoit pour le blâmer; "*deli-*
"*rant Reges, plectuntur Achivi:*" aujourd'hui on peut dire; "*delirant Achivi,*
"*plectuntur Reges.*" Est-ce que nous en sommes mieux? Ah! je voudrois vivre, au moins, pour voir l'aurore de votre beau système.

No. VIII.

13 *Novembre* 1792.

Si le système que j'ai taché de vous expliquer ne dépendoit que de la sagesse des Cours, et de la justice active des hommes, vos craintes ne seroient pas mal-fondées. Il y a une influence plus forte qui le soutiendra: c'est la nécessité des affaires. Entre l'adoption du système et le dérangement total de l'ordre civilisé, il n'y a pas de milieu. Venise, qui a été fondée il y a douze-cens ans, comme un asile contre les barbares de ce tems-là, est devenue aujourd'hui le nouvel asile de l'Italie. Les Anglois qui jouissent de la vraie liberté, ne se croient pas parfaitement libres: on veut améliorer la constitution jusqu'à sa désorganisation; en d'autres mots, jusqu'à sa dissolution. Paris et Londres

mangeront la France et l'Angleterre. Il y a une race, engendrée dans leurs centres, qui n'a d'autre occupation que de se faire un profit et une réputation, en attaquant le régime qui la protège ; les libellistes à Paris sont devenus des legislateurs, et ces messieurs prétendent servir la cause de l'humanité en chantant les massacres. Les bons paysans des campagnes, qui n'ont connu leurs seigneurs que par la réprésentation cruelle de leurs gens d'affaires, donnent dans le piége. Ils sont excités contre les riches, qui ne sont que les garde-magasins du bien commun, et en France on leur a persuadé de couper l'arbre pour manger ses fruits. Quand la société civile est tellement pervertie par ceux qui prétendent l'éclairer, il faut recourir à la première loi de sa création ; il faut tourner les armes de ces gens-là contre eux-mêmes, et trouver, dans la force combinée des états, les moyens de punir les coupables.

Heureusement pour l'Europe, la phrénésie, comme tout autre feu s'épuise en détruisant son aliment. Son grand aliment a été jusqu'ici la richesse factice des assignats. Les Cours coalisées n'ont pas réfléchi que le parti dominant en France étoit armé de deux pouvoirs bien contradictoires, mais les plus forts dans la politique, la force du despote dans la finance, et celle de la liberté dans le fanatisme du peuple. Le premier pouvoir a créé les assignats sans fin : le second a fait d'une nation une armée. Il est clair qu'avant d'attaquer, ou même de menacer la France, il falloit séparer ces pouvoirs, et calmer le fanatisme en tournant les assignats contre leurs auteurs.

Avant la Révolution le numéraire de la France montoit, selon les calculs exacts de la monnoie, à deux milliards. On croit que la moitié de cette somme est à présent perdue pour l'état ; mais on a créé trois milliards d'assignats. Calculons

la perte sur cette monnoie à un tiers, il s'en suit que la France possède actuellement trois milliards de circulation effective, c'est-à-dire, elle a augmenté la représentation de sa propriété : cette augmentation, doublée peut-être par les faux assignats et le papier de confiance, et combinée avec l'acquisition de la liberté et de l'égalité imaginaires, suffisoit pour éblouir et égarer la nation la plus phlegmatique de l'Europe.

Laissons à la nation Françoise un moment pour reconnoitre par l'expérience l'illusion de ses trésors du nouveau *Mississipi* : elle chassera les *Laws* de la Convention. Ces législateurs n'ont pas considéré que plus on a multiplié la représentation de la propriété de la nation, plus on a fortifié, en France comme dans toute l'Europe, le parti qui doit faire cause commune pour la défense de la propriété. Pour calmer la France, il faut l'aider à constituer sa dette publique.

D'après les liens par lesquels le commerce et la finance moderne unissent tous les états de l'Europe, toute dette publique, qui fait la représentation de la propriété du sujet, est, sous un certain rapport, une dette commune. Si la France a créé des assignats, son or et son argent sont passés chez ses voisins. La punition éventuelle de la crédulité Françoise sera la consolidation des assignats: leur réalisation, à un certain dégré, doit résulter de la défense commune et nécessaire de la propriété.

La désorganisation de tout grand état, dans les circonstances actuelles de la civilisation, produit un désordre proportionné dans la finance commune. Quand cette désorganisation est soutenue, comme en France, par le plan d'un parti qui cherche la désorganisation de tous les autres états, la propriété de tous est attaquée. Une nation, dominée par un tel parti, est en guerre contre ses propres sujets, et les

sujets de tout pays civilisé. Elle cesse d'avoir un gouvernement réglé, quand elle ne peut faire face à sa dette publique par d'autres moyens que par des assignats hypothéqués sur le meurtre, et l'expulsion de ses sujets, et les confiscations de leurs terres. Elle cesse d'être co-état dans le système civilisé, quand elle est incapable d'agir selon ses propres loix, ou de répondre aux autres nations pour la conduite de ses législateurs et citoyens.

Pour aider un grand peuple tellement désorganisé, et pour l'obliger à reprendre sa place dans le système civilisé, il faut mettre la justice des nations en vigueur. Les malheurs de la France sont tombés rapidement sur les autres puissances: leur salut commun et général demande l'opération efficace de leur union.

Vous me demandez par quelle voie peut-on mettre cette union en action?

Je réponds, par une déclaration adoptée par les états libres et indépendants de l'Europe, fondée sur le droit des gens, ayant pour objet la protection de la propriété, et soutenue par les armements.

Les puissances indépendantes devroient être d'accord de soutenir les principes suivants.

" Que la contention actuelle entre la " France et les Cours coalisées, com- " mencée sous différents aspects, a changé " entierement de face : qu'elle menace le " repos de l'Europe entière par ses suites, " le dérangement du commerce, et la " destruction de la propriété : que sans " la protection universelle de la propriété, " nul état ne peut être certain de pouvoir " fournir à la subsistance de ses sujets, ni " de pourvoir à la sûrete de son ordre ci- " vil : que nul état ne possède le droit de " s'immiscer, directement ou indirecte- " ment, par ses actes ou les discours et " écrits de ses sujets, dans la réforme des

" autres gouvernemens déja établis, *sanc-*
" *tionnés* par *l'aveu général*, et capables de
" remplir leurs devoirs ; que toute tenta-
" tive de ce genre, est, dans ses effets, un
" attentat contre le repos et conséquem-
" ment contre la propriété des nations, et
" doit être repoussé comme tel : que tout
" gouvernement, changé par ses citoyens,
" mais qui se montre incapable de remplir
" son devoir vis-à-vis de ses propres su-
" jets, comme vis-à-vis de ceux de ses co-
" états civilisés, est alors effectivement
" en état de guerre contre l'intérêt géné-
" ral de la République des nations : que
" pour aider une nation qui se trouve
" dans ce cas à reprendre l'ordre de son
" gouvernement, et à participer à la pro-
" tection du droit des gens, la République
" des nations emploiera la force néces-
" saire pour secourir la nation désorgani-
" sée, en punissant ses séducteurs po-
" litiques : et que dans le cas où les ré-
" formateurs de tout état se montreroient

" incapables de réaliser leur réforme re-
" lativement à la dette publique de leur
" pays et au droit des gens, ces réforma-
" teurs seroient abandonnés à la ven-
" geance de leurs concitoyens désabusés,
" et privés de tout asile chez les autres
" nations."

Toute nation ou état indépendant de l'Europe qui refuse d'être d'accord sur ces principes, n'est que trop avancé dans sa phrénésie révolutionnaire, ou a des projets contre la liberté commune. La nation Françoise doit être elle-même la première à souscrire à cette déclaration, si la sagesse ou l'amour de la propriété ont quelque prépondérance chez-elle. La Hollande, l'Angleterre, et l'Espagne n'ont qu'à armer par mer pour la protection de l'Italie et du commerce; les puissances sur le Rhin n'ont qu'à se tenir fermes à leurs postes; alors la déclaration produira son effet, et rappellera la vivacité Françoise à considérer la ruine de ses

foyers, et à punir ses mauvais politiques. La paix en sera la suite, et sera posée sur une base plus étendue et plus lumineuse qu'aucune autre paix qui ait jamais calmé l'Europe. Le point d'honneur de sauver Louis XVI. la famille royale et la monarchie sera satisfait dans l'accomplissement du bien général; et ce prince, malheureux dans ses vertus, doit trouver sa sécurité, et un asile pour sa famille dans une autre déclaration des puissances de l'Europe, formée dans l'esprit de celle que le ministère d'Angleterre a eu la généreuse hardiesse de publier.

Le Duc de Brunswick, citoyen lui-même d'un grand empire, et souverain juste et chéri, est l'homme de l'Europe le plus capable de remplir l'emploi d'agent de la République des nations. Ses idées sont connues: elles étoient déclarées avant sa commission actuelle. La déclaration publiée sous son nom en entrant en France, n'étoit pas la sienne, et n'étoit

dirigée que vers un objet qui a été rempli.

Je crains de vous avoir fatigué sans avoir dissipé vos doutes. Je finis en vous assurant que j'ai tâché de raisonner sans préjugés, et avec le désir de marquer mon attachement à la France, comme à tout autre pays. J'aime le pays qui a produit les Henris IV. les Sullys, les Condés, les Montesquieux, les Fénélons, et même les Molieres. Si les excès ou les vices de la civilisation ont fait dégénérer les nations qui ont brillé dans le milieu de l'Europe, et nous préparent, par le raffinement de nos spéculations politiques, une punition méritée ; dans ce cas préparez-vous, mon ami, à voir d'autres scènes. En inquiétant les souverains, qui commandent des nations moins civilisées, on ouvre à ces nations un chemin à participer, sous le tître de *l'égalité*, aux productions d'un climat plus heureux. La finance du milieu de l'Europe une fois dérangée, la

culture manquera, et dans la désunion et la foiblesse qui en seront les suites, nos armées les mieux disciplinées ne vaudront pas *les hordes* barbares. L'égoïsme de l'individu est une foiblesse ; c'est l'ignorance des ressources les plus précieuses du cœur et du goût. L'égoïsme des nations est un crime ; il n'est que trop coupable, quand il souffre, sans émotion, les massacres de milliers d'hommes à Paris ! Il faut l'éveiller, et lui prouver qu'il s'attire rapidement sa propre punition. Espérons toujours le mieux, et tâchons, chacun à sa place, de ne pas manquer au devoir de citoyen, soit de notre pays, soit du monde civilisé.
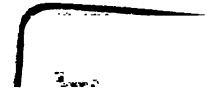
FINIS.